

30 Novembre

Les otages arrêtés ont été relâchés après avoir subi un interrogatoire serré sur leurs sentiments personnels, sur l'importance de la population, sa fortune.

Ils ont été résignés, mais dignes.

M. Borgel a été invité à se présenter tous les matins à la Kommandantur des S.S. pour y recevoir des ordres.

Quels seront ces ordres ?

Les S.S. sont des spécialistes de la persécution raciale.

Ce n'est pas rassurant.

6 Décembre

C'est dimanche aujourd'hui. Sombre dimanche.

M. Borgel a été convoqué d'urgence à la Kommandantur, ainsi que le Grand Rabbin.

Il n'était pas encore de retour à 15 h.

Finalement, il arrive pâle et consterné.

Le colonel Rauff, chef des S. S., lui a donné l'ordre de remettre le lendemain à 8 heures, une première liste de 2.000 jeunes gens juifs destinés à être affectés dans des formations de travailleurs.

Il l'a avisé en même temps que tous les Juifs de 17 à 50 ans de Tunis et sa banlieue devaient se préparer à être recrutés pour le travail obligatoire, et l'a averti que de terribles représailles seraient déclenchées contre la population en cas d'obstruction ou de mauvaise volonté.

L'ordre ainsi donné est inexécutable.

Le Conseil de la Communauté dont les attributions se limitent à des questions de culte, de bienfaisance, d'éducation, n'est ni organisé, ni outillé pour une pareille besogne. Il ne possède pas la liste de la population juive. Et tous les efforts qu'il pourrait

déployer ne permettraient pas l'exécution d'un tel travail dans un délai de quelques heures.

Le Président, atterré, réunit d'urgence les membres du Conseil disponibles et les met au courant.

On décide d'en référer immédiatement au Résident Général.

L'Amiral Esteva reçoit la délégation avec courtoisie mais fait connaître qu'il ne peut rien faire et qu'il faut s'incliner.

Devant l'évidence de l'impossibilité d'exécution il consent cependant à intervenir pour solliciter un délai.

Je n'étais pas présent à ces tractations et je n'en ai été informé que le lendemain.

7 Décembre

Les services de la Résidence informent que, sur l'intervention de l'Amiral, le colonel Rauff a bien voulu consentir à accorder un court délai mais en exigeant que le nombre des hommes recensés soit porté à 3.000.

Une première liste de 1.000 hommes sera remise le jour même à 18 heures.

Une deuxième de même importance le lendemain à 8 heures et la troisième tranche de 1.000 à 18 heures.

Immédiatement le travail s'organise.

Des équipes de jeunes gens de bonne volonté se rendent à la Municipalité pour copier tous les noms de Juifs nés à partir du 1er janvier 1924.

Au fur et à mesure les feuillets sont portés au siège de la Communauté où on les répartit entre une douzaine de dactylographes.

Le Grand Rabbin a fait apposer une affiche avisant les Juifs de 17 à 50 ans de se tenir prêts pour le travail.

Il exhorte ses coreligionnaires au calme et à la résignation.

Consternation générale.